



Comment faire pour une rupture conventionnel

Par **seraphin77450**, le **11/06/2014** à **14:04**

bonjoursrnj'espere que quelqu un pourra me conseiller ou meme m'aider a partir de mon poste.Je travaille comme vendeuse en boulangerie /patisserie.Cela fait plusieurs mois que mes patrons n'en font voir.A ce jour je ne suis qu une bonne a rien(je suis en poste depuis le 14/02/2012)et j étais un bon element.Je voudrais partir car ma santé en prend un coup(j'ai meme un suivi medecin et cardiologue;medicament pour dormir ,pour le stress,angoisse et maintenant pour le coeur a cause des palpitations;il faut que cela s'arrete)Aujourd'hui j'ai propose de faire une rupture conventionnel a mon patron et il ne m'a pas dit non;Donc ma question comment faut il faire?Car je pense que lui il ne bougera pas c'est a moi de faire les demarches.j'aimerais finir mon preavis fin juillet comme cela au mois d'aout c'est mes vacances qu'il me doit et en septembre je n'y remet plus les pieds.Je voudrais partir sans histoire mais au moins que j'ai le droit d'avoir des indemnites de chomages(car pour eux j'ai quitte un bon poste et maintenant ils n'ont plus besoin de mes services voila!)je me suis fait avoir en long et en large j'ai cru en leur bonne parole.donc je veux partir en paix car je ne suis pas méchant et je ne suis pas comme eux je veux partir la tete haute car pour l'instant je me remet toutes mes années en questions

Par **Lag0**, le **11/06/2014** à **14:31**

Bonjour,rnIl faudra bien tout de même que l'employeur s'y mette un peu...rnLa procédure est décrite dans ce dossier rn<http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/les-fiches-pratiques-du-droit-du,91/rupture-conventionnelle-du-contrat,1208/la-rupture-conventionnelle-du,8383.html>rnEt vous pourrez télécharger le formulaire pour l'homologation.